



Agenda

Fenêtres de l'Avent <i>Voir calendrier</i>	1er au 24 décembre
Exposition de la crèche de Noël Bureau du Conseil communal, rez-de-chaussée Administration communale	1er décembre au 6 janvier
Contes de Noël et Fenêtre de l'Avent Dès 18 h 30, Bibliothèque communale, CCM, Arzier	Vendredi 4 décembre
Distribution des sapins de Noël 13 h 00 à 17 h 00, (<i>sur commande</i>) Déchetterie communale	Samedi 5 décembre
Conseil communal 19 h 00, Salle du Conseil communal, Arzier	Lundi 7 décembre
Visite de la Municipalité aux personnes âgées de 80 ans et plus 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00	Mardi 8 décembre
Noël des aînés 12 h 00, CCS, Arzier (<i>sur invitation et inscription</i>) Org.: Soleil d'Automne	Mardi 15 décembre
Noël villageois 20 h 00, CCS, Arzier	Judi 17 décembre
Noël villageois à Saint-Cergue 18 h 00, petite école en face du temple, Saint-Cergue Org.: Paroisse de Saint-Cergue-La Cure-Arzier- Le Muids	Judi 24 décembre
Vin chaud Dès 18 h 30, Cour du Collège de Le Muids, Org.: Société de Jeunesse	Mercredi 30 décembre
Elimination des sapins de Noël 14 h 00 à 17 h 00 Déchetterie communale	Samedi 9 janvier
Bal du Petit-Nouvel An Salle du Conseil communal Org.: Société de Développement	Samedi 9 janvier
Concert Fanfare Gilly-Bursins 20 h 00, CCS, Arzier	Mardi 2 février
Concert de Vieux-Jazz Salle du Conseil communal Org.: Société de Développement	Samedi 13 février
Votations et élections communales 9 h 00 à 10 h 00, Bureau de vote Salle du Conseil communal, Arzier	Dimanche 28 février
Tournoi de Jass CCS, Arzier Org.: Société de Développement	Samedi 5 mars

EDITORIAL



Noël approche... tout soudain il frappera à nos portes ! Les enfants se réjouissent, s'impatientent, frétilent de joie !

Pour nous adultes, c'est peut-être différent... certains n'aiment pas ces dates de fêtes de famille ou n'ont pas envie de fêter. L'année aura vite passé, ou alors elle a été difficile et longue... Nous avons été choqués par les événements tragiques qui ont touché des innocents dans des pays proches ou lointains. Nous faisons le bilan de notre année et réfléchissons peut-être aux bonnes résolutions à prendre, mis à part le régime qui s'imposera après ces fêtes !

Ah, si nous pouvions garder notre âme d'enfant! Alors, laissons-nous toucher par l'émerveillement qu'on lit dans les yeux brillants de nos enfants, par leurs éclats de joie durant ces prochaines fêtes !

Soyons des artisans de paix ! Avec nous-mêmes, nos proches, nos voisins ! On parle beaucoup de quartiers solidaires qui nous font dévoiler notre empathie, notre solidarité, le plaisir d'aider, d'aller à la rencontre de l'autre, jeune ou moins jeune...

Je vous offre cette recette. Si un ingrédient venait à vous manquer... cherchez bien au fond de votre cœur... là, vous voyez... vous l'avez trouvé, il était juste un peu oublié !

*Prendre un saladier de générosité
Y mettre une cuillère à soupe d'accueil.
Casser dessus une demi-douzaine de bonjour, de s'il vous
plaît, de merci, d'au revoir...
Mélanger le tout avec votre spatule de sourire.
Ajouter un peu de parole et beaucoup d'écoute.
A ce moment, introduire délicatement
quelques grammes de levain d'amour.
Laisser reposer un bon moment.
Détendre ensuite la pâte avec un demi-litre d'aide
et un demi litre de soutien.
Bien mélanger.
Rajouter ce qu'il faut de tolérance pour rendre
votre pâte homogène.
Mettre à four chaud en surveillant avec attention.
Si en gonflant, le contenu déborde du plat,
Piquer avec une bonne dose de pardon.
Quand votre pâte vous paraît bien cuite
Roulez-la sur une toile de tendresse
Puis la remplir d'une crème de calme et de sérénité...
Saupoudrez d'une pincée d'humour et de compassion.*

*Votre bûche de Noël est maintenant prête à être partagée
Avec tous ceux qui sont autour de vous.*

La Municipalité et ses collaborateurs vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et que 2016 vous comble de santé, joie, bonheur et succès !

Elvira Röllli, Municipale

<i>Administration communale</i>	<i>Déchetterie communale</i>
Fermeture pendant les fêtes de fin d'année:	Jours de fermeture pendant les fêtes de fin d'année:
du mercredi 23 décembre 2015 dès 11 h 30	Vendredi 25 décembre 2015 Vendredi 1er janvier 2016 Samedi 2 janvier 2016
au lundi 4 janvier 2016 à 7 h 30	Horaires d'ouverture pendant les fêtes de fin d'année:
	Mardi 22 et 29 décembre 2015 de 14 h 00 à 18 h 00
	Mercredi 23 et 30 décembre 2015 de 14 h 00 à 18 h 00
	Samedi 26 décembre 2015 de 13 h 00 à 17 h 00

Concours Complexe Scolaire Intercommunal de Le Muids

Le rapport final du jury peut être consulté sur:
www.arzier.ch / rubrique: **Actualités**

Elections communales 2016

La législature actuelle se terminera à fin juin 2016. Pour renouveler les Autorités communales pour la législature 2016-2021, des élections auront lieu dès février 2016.

Il s'agira d'élire 55 membres et 12 suppléants pour le Conseil communal (Délibératif) et 5 membres pour la Municipalité (Exécutif).

Une séance d'information est organisée **le lundi 30 novembre 2015 à 20 h 15 à la Salle du Conseil communal à Arzier.**

Nous vous rappelons que toutes les personnes ci-après font partie du corps électoral:

- les suisses et suisses majeurs qui sont domiciliés dans la Commune
- les étrangères et étrangers majeurs domiciliés dans la Commune et qui résident en Suisse depuis 10 ans et dans le Canton de Vaud depuis 3 ans au moins.

Dépôt des candidatures:

Délai pour le 1er tour du 28 février 2016 (Conseil communal et Municipalité)
du lundi 4 janvier à 7 h 30 au lundi 11 janvier 2016 à 12 h 00 précise au bureau de l'Administration communale (1er étage de la Maison de Commune à Arzier).

Dates des scrutins:

Dimanche 28 février 2016: 1er tour des élections—Conseil communal et Municipalité
Dimanche 20 mars 2016: 2ème tour des élections— Conseil communal et Municipalité
Dimanche 17 avril 2016: 1er tour élection du Syndic
Dimanche 8 mai 2016: 2ème tour élection du Syndic



Conseil communal du 9 novembre 2015

Préavis municipal n° 18/2015:

Demande de crédit de CHF 450'000.– concernant le remplacement des collecteurs EC-EU et des canalisations ESP du secteur La Caroline-Prés-de la-Cure (troisième et dernière étape)

- **Accepté**

Préavis municipal n° 20/2015:

Dispositif d'Investissement Solidaire de la Région Nyonnaise (DISREN)

- **Accepté**

Conseil communal du 7 décembre 2015

Réponse n° 5/2015: :

de la Municipalité à la motion de Monsieur Denis Berger relative à la parcelle 977 à Le Muids (propriété Hoirie Maurice Jaquet)

Préavis municipal n° 19/2015:

Demande de crédit de CHF 73'000.– pour l'achat d'un véhicule porte-outils pour le déneigement des trottoirs.

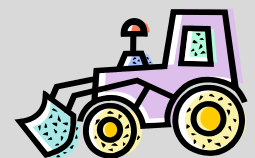
Préavis municipal n° 21/2015:

Budget 2016

Service de déneigement

La Municipalité souhaite rappeler aux automobilistes qu'ils sont tenus d'équiper leur véhicule en conséquence et d'adapter leur vitesse. De plus, ils ne laisseront pas leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné.

La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par les engins de déneigement, de sablage, par les amas de neige provoqués par le passage du chasse-neige. Il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique.



Recensement des chiens

En exécution du règlement du Conseil d'Etat du 20 décembre 1978, la Municipalité d'Arzier-Le Muids invite tous les propriétaires ou détenteurs :

- * de chiens acquis ou reçus en 2015
- * de chiens séjournant plus de 3 mois dans la commune



à en faire la déclaration écrite au Greffe municipal en indiquant la race et la couleur jusqu'au 31 janvier 2016.

Un formulaire d'inscription est disponible à l'Administration communale.

Les contrevenants aux dispositions du règlement sont passibles d'une amende de CHF 100.00, sans préjudice de l'impôt dû. **Les propriétaires sont également priés d'annoncer par écrit les chiens décédés, vendus ou donnés au cours de l'année 2015.** Toute acquisition d'un chien en cours d'année doit être annoncée dans les 15 jours par le propriétaire.

Chenilles processionnaires du pin

Les papillons appelés « le processionnaire du pin » redoublent d'activité dans la région lémanique depuis les années huitante. Les nids gris argentés qu'ils tissent dans les couronnes des pins se remarquent particulièrement bien.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a adopté un arrêté en date du 7 décembre 2005 (921.11.1) par rapport à ces insectes.

Tous nids dans les endroits destinés à l'accueil du public (...), dans les jardins et dans les parcs doivent être coupés et détruits par le feu. (art 2 & 3)

Les communes sont chargées d'appliquer cet arrêté. C'est pourquoi nous demandons à chaque propriétaire étant dans cette situation d'effectuer l'éradication des nids, et ce, jusqu'au 10 février 2016.

Passé ce délai, le service forestier communal effectuera un contrôle et si nécessaire entreprendra les travaux d'élimination qu'il facturera aux propriétaires concernés.

Pour rappel, les poils des chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques. Pensez à vous protéger, ainsi que vos animaux domestiques, lors des travaux d'éradication des nids !

En cas de nids difficiles d'accès ou autres problèmes, le service forestier communal reste à votre disposition pour tout complément d'information au 022 / 366 87 78.



Bois de feu « vert »



La Commune d'Arzier-Le Muids vous propose du bois de feu « vert » selon les assortiments suivants:

- ⇒ Bois de feu long (3 à 6 mètres) « vert », à port de camion, 90% hêtre, CHF 55.- m3
- ⇒ Stères de bois fendu, hêtre « vert », 1 m en ballot à port de camion, CHF 89.- le ballot

Livraison possible sur demande. *La livraison du bois vert long n'est possible que pour des commandes supérieures à 10 m3. Pour les commandes inférieures cela serait à port camion ou le tarif de livraison serait plus cher.*

Pour obtenir votre bois dans le courant du printemps 2016, **veuillez passer commande d'ici au 1er février 2016.**

Pour tous renseignements et commande, veuillez contacter le service forestier au 022 / 366 87 78 ou à: forets.travaux@arzier.ch ou

Vos commandes de bois de feu directement via le guichet virtuel: www.arzier.ch



Relevé du compteur d'eau

Vous avez reçu début novembre, la feuille pour le relevé de votre compteur d'eau.

Nous prions instamment les propriétaires d'immeuble qui n'ont pas encore retourné le relevé du / des compteur (s) d'eau de le faire **d'ici le 10 décembre au plus tard.**

Passé ce délai, une consommation forfaitaire de 1'000 m3 sera facturée d'office.

En cas de questions, vous pouvez joindre la bourse communale au 022 / 366 87 83.

Vous pouvez aussi saisir votre relevé de compteur d'eau via le guichet virtuel « online »:
www.arzier.ch

Savez-vous que...?

.... la Commune soutient financièrement les sociétés locales qui proposent aux enfants et aux jeunes des activités sportives, telles que: le Badminton Club, la gym, le Unihockey, le FC Genolier-Begnins, etc....

Chaque année, Fr. 50.00 / par enfant ou jeune est versé aux différentes sociétés et les salles sont mises à disposition gratuitement.

Un grand merci pour le travail bénévole effectué pour le bien-être et la santé de nos jeunes habitants !

Y étiez-vous à....la nuit du conte ?

Nous tenons à remercier chaleureusement les enfants et les parents qui sont venus nombreux participer à la Nuit du conte, le vendredi 13 novembre dernier. Plus de 70 personnes qui n'ont pas été effrayées par les sorcières et les chats !

Nous nous réjouissons de les retrouver lors de notre désormais traditionnelle Fenêtre de l'Avent le vendredi 4 décembre dès 18h30. A cette occasion des contes de Noël seront racontés !

Les Bibliothécaires



PETITES ANNONCES

Guide Naturando

Pour vos balades
dans l'Ouest vaudois !

En vente
à l'Administration communale
au prix de **Fr. 20.00**



MANIFESTATIONS

Crèche de Noël

Cette année encore, la crèche de Noël réalisée par Mesdames Wenning et Zünd sera exposée

**du 1er décembre 2015
au 6 janvier 2016**

au Bureau du Conseil communal, rez-de-chaussée de l'Administration communale.

Nous vous invitons à venir nombreux l'admirer !



Contes de Noël et Fenêtre de l'Avent



**Vendredi 4 décembre 2015 à 18 h 30
devant le Centre Communal Multifonctions**

Nous vous invitons à venir partager notre désormais traditionnelle verrée de l'Avent qui se déroulera en plein air devant la bibliothèque. Délices et contes emmèneront petits et grands dans la magie de Noël.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux équipés de vos habits les plus chauds. Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion.

Vos bibliothécaires



Couvrez-vous bien!

Association Alexis Berdat

★ **Samedi 5 décembre 2015**

dès 14 h 00 à la Salle communale de Trélex
Marathon de Fitness en faveur de la Force
Fondation à Lausanne

6 heures de Fitness, Zumba, Kickboxing, Body Balance pour la recherche sur le cancer de l'enfant.

Inscription sur place ou www.alexisberdat.ch ou
079 / 629 53 68

www.force-fondation.ch

★ **Samedi 12 et Dimanche 13 décembre 2015**

Petit-Marché de Noël

Divers artisans invités : foie gras, biscuits, sauces piment, accessoires, jouets. 5% des ventes sont reversés à l'association Alexis Berdat qui soutient le Cambodge et le Népal.

Domaine Les Dames de Hautecour,
La Noyère 10, Mont-sur-Rolle

www.damesdehautecour.ch

Société de Jeunesse de St-Cergue, Arzier-Le Muids

Chers habitants, nous vous invitons à notre vin chaud le

**30 décembre 2015
Cour du Collège de Le Muids
dès 18 h 30**

Les tambours d'autres Sociétés de Jeunesses viendront animer cette soirée. Il y aura une soupe et d'autres petites choses à grignoter.

Nous nous réjouissons de vous accueillir et de voir le village autour d'une ambiance sympathique lors des Fêtes de fin d'année.

Le 31 décembre, nous ferons également un vin chaud et une soupe à l'office de tourisme de St-Cergue.

Distribution des sapins de Noël

Les personnes ayant passé commande sont invitées à venir choisir leur sapin de Noël (sapin Nordmann CHF 30.00 à payer sur place).

**le samedi 5 décembre 2015
de 13 h 00 à 17 h 00 à la déchetterie communale**

Le club des aînés « Soleil d'Automne » offrira un verre de vin chaud

Noël villageois

La Municipalité invite toute la population à fêter ensemble et de manière conviviale la fête de Noël

**Jeudi 17 décembre 2015
à 20 h 00 au Centre Communal et Scolaire d'Arzier**

Les élèves de l'école d'Arzier, accompagnés de leurs enseignants, présenteront un spectacle de chants et poésies.

Puis l'équipe forestière offrira le vin chaud et les patrouilleuses serviront soupe aux légumes et pâtisseries.

Élimination des sapins de Noël

Après les fêtes de Noël, la Municipalité a le plaisir de vous inviter à amener votre sapin

**le samedi 9 janvier 2016
de 14 h 00 à 17 h 00 à la déchetterie communale**

Vin chaud et couronnes des Rois seront offerts par la Commune.



Fenêtres de l'Avent

Chaque jour, une nouvelle fenêtre s'illuminera de 17 h 30 à 22 h 00... nous vous encourageons à aller découvrir les fenêtres décorées de nos villages !

Regardez le calendrier ci-dessous, et allez leur rendre visite « le jour J » afin de passer un moment convivial « sur le pas de la porte » de **18 h 30 à 20 h 30**.

Un grand MERCI aux participants... qui permettent ainsi des rencontres conviviales entre voisins et habitants de nos villages !

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1 Famille du Montant Hameau du Montant	2 Famille Stoian Chemin de la Rencontre 2 Arzier	3 Famille Roy Chemin Pré-de-la-Cure 4 Arzier	4 Bibliothèque communale Rue du Village 30 Arzier	5 M. et Mme MacDonald Chemin du Montant 1 Le Montant	6 Famille Formaz Chemin de la Dôle 6 Arzier
7 Administration communale Rue du Village 22 Arzier	8 M. et Mme Roger Baudat Chemin Pré-de-la-Cure 9 Arzier	9 Famille Imfeld Chemin du Renard 1 Le Muids	10 Famille Weber Route des Montagnes 3 Arzier	11 Famille König Chemin du Champ du Coq 3 Arzier	12 Famille Ray La Chèvrerie de Genolier 5 La Chèvrerie	13 Famille Kocher Rue de l'Ancienne Poste 23 Le Muids
14 M. et Mme Raymond Jaquet Rue des Jordils 3 Le Muids	15 Le Relais des Mômes Rue du Village 30 Arzier	16 « CALM » c/o M. Patrick Hübscher Chemin des Sendys 3 Arzier	17 Centre Communal et Scolaire Pré-Morlot 3 Arzier 20 h 00 Noël villageois	18 Mme Bernadette Pache Chemin des Bossons Audry 9 Arzier	19 M. et Mme Jacques de Miéville Rue du Village 19 Le Muids	20 Famille Debell Route de Saint-Cergue 49 Arzier
21 Famille Ruffet Rue de l'Ancienne Poste 5 Le Muids	22 Famille Waterman- Goulet Chemin Prés-du- Marguiller 25 Arzier	23 Centre Communal d'Entretien Route des Montagnes 2 Arzier	24 Crèche de Noël Rue du Village 22 Arzier			

**Fenêtres grisées: uniquement illuminées
de 17 h 30 à 22 h 00**